

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU vendredi 7 juillet 2023

PRESENTS : Jérôme GUILLEM, , Serge CHARRON, Jean-Jacques LAMARQUE, Denis JAUNIE, Chantal FAUCHE, David BLE, Jennifer WILBOIS, Christophe FUMEY, Christophe DORAY, Georges DUGACHARD, Jean-Pierre MANSENCAL, Sandrine BURLET, Myriam CORRAZE, Patrick POUJARDIEU, Cédric TAUZIN, Anne-Laure DUTILH, Laurence BLED, Didier SENDRES, Xavier HENQUEZ, Frédéric BALSEZ, Jean-Philippe DELCAMP

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Chantale PHARAON à Serge CHARRON, Jacqueline DUPIOL à David BLE, Dominique CHAUVEAU-ZEBERT à Jean-Jacques LAMARQUE, Jennifer WILBOIS à Sandrine BURLET, Guillaume STRADY à Jérôme GUILLEM, Philippe FAUCHE à Denis JAUNIE, Marion CLAVERIE à Christophe DORAY, Clément BOSREDON à Anne-Laure DUTILH

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Didier SENDRES

DATE DE CONVOCATION : 30 juin 2023

<i>Objet</i>	<i>Votes des membres du conseil municipal</i>
Approbation du Conseil Municipal de la séance du 2 juin 2023	<i>Unanimité</i>
1) Annulation de dette au service de l'Eau de Langon suite à la décision de la commission de surendettement des particuliers de le Gironde – 408.94 €	<i>Unanimité</i>
2) Annulation de dette à la commune de Langon suite à la décision de la commission de surendettement des particuliers de le Gironde – 33.92 € pour le budget principal et 70.08€ pour la régie municipale de d'eau.	<i>Unanimité</i>
3) Annulation de dette au service de l'Eau de Langon suite à la décision de la commission de surendettement des particuliers de le Gironde – 188.81 €	<i>Unanimité</i>
4) Annulation de créances de la commune de Langon pour 615.40 € suite au jugement du Tribunal de commerce de Bordeaux	<i>Unanimité</i>
5) Annulation de créances au service de l'Eau de Langon suite au jugement du Tribunal de commerce de Bordeaux – 271.50 €	<i>Unanimité</i>
6) Annulation de créances au service de l'Eau d'un montant de 9.95€ et de la commune de Langon pour 161.72€ suite au jugement du Tribunal de commerce de Bordeaux	<i>Unanimité</i>
7) Annulation de créances au service de l'Eau de Langon suite au jugement du Tribunal de commerce de Bordeaux – 241.74 €	<i>Unanimité</i>
8) Budget principal : décision modificative n°1	<i>1 contre : M. Delcamp</i>

9) Budget annexe service de l'eau : décision modificative n°1	<i>1 abstention : M. Delcamp</i>
10) Budget annexe Centre culturel des Carmes : décision modificative n°1	<i>Unanimité</i>
11) Concession de service public relative au Mobilier urbain et à la micro-signalétique publique et commerciale : Choix des concessionnaires	<i>1 contre : M. Delcamp</i>
12) Ouverture de postes dans le cadre des Parcours Emploi Compétences	<i>Unanimité</i>
13) Suppression d'emplois non permanents	<i>Unanimité</i>
14) Modification du tableau des emplois	<i>Unanimité</i>
15) Autorisation de signature : Avenant N°2 à la convention n°CONV2020MARS29 relative aux locaux de l'école de musique	<i>Unanimité</i>
16) Modification du règlement intérieur du périscolaire	<i>3 abstentions : Xavier Henquez, Didier Sendres et Frédéric Balsez</i>
17) Convention de partenariat relative à la mise en œuvre d'activités périscolaires pour les niveaux maternelle année scolaire 2023 - 2024. Autorisation de signature d'une convention avec l'association Club Unesco.	<i>Unanimité</i>
18) Demande de subvention au Conseil Départemental de Gironde dans le cadre de son soutien aux résidences de territoire	<i>Unanimité</i>

Affiché le 11 juillet 2023

**La Directrice Générale des Services,
Selvie Legros**



(Handwritten signature in blue ink)